

## DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE

Service Santé-Environnement  
52 rue Daire CS 73706 80037 Amiens Cedex 1Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## Affaire suivie par :

HERVE FLANDRIN

Tel : 03 44 89 61 36

## Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE HERMES ET ENVIRONS

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE HONDAINVILLE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - S E A O

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du  
contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

## HERMES

Prélèvement	00076356	Commune	HONDAINVILLE
Unité de gestion	0029 HERMES	Prélevé le :	vendredi 14 octobre 2011 à 11h20
Installation	UDI 000463 HERMES	par :	HERVE FLANDRIN
Point de surveillance	S 0000000584 CENTRE VILLAGE	Type visite :	D2
Localisation exacte	CENTRE VILLAGE		

## Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	16.2	°C				25.00
pH	7.40	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0.17	mg/LCl <sub>2</sub>				
Chlore total	0.21	mg/LCl <sub>2</sub>				

## Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L' AISNE, BELLEU 0203  
Type de l'analyse : D2\_1 Code SISE de l'analyse : 00076307 Référence laboratoire : H\_11.9441.3

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	4.7	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0.02	mg/L		0.50		
<b>FER ET MANGANESE</b>						
Fer total	13	µg/l				200.00
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>						
Antimoine	<1	µg/l		5.00		
Cadmium	<1	µg/l		5.00		
Chrome total	<5	µg/l		50.00		
Cuivre	0.042	mg/L		2.00		1.00
Nickel	<5	µg/l		20.00		
Plomb	2	µg/l		25.00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>						
Chlorure de vinyl monomère	<0.50	µg/l		0.50		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>						
Bromoforme	1.40	µg/l		100.00		
Chlorodibromométhane	2.20	µg/l		100.00		
Chloroforme	<0.5	µg/l		100.00		
Dichloromonobromométhane	1.00	µg/l		100.00		
Trihalométhanes (4 substances)	4.60	µg/l		100.00		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>						
Benzo(a)pyrène *	<0.01	µg/l		0.01		
Benzo(b)fluoranthène	<0.01	µg/l		0.10		
Benzo(a,h,i)perylène	<0.01	µg/l		0.10		
Benzo(k)fluoranthène	<0.01	µg/l		0.10		
Hydrocarb. polycycl. arom. (4 subst.)	<0.04	µg/l		0.10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0.01	µg/l		0.10		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>						
Acrylamide	<0.1	µg/l		0.10		
Epichlorohydrine	<0.10	µg/l		0.10		

La teneur en plomb dans l'eau au moment du prélèvement est inférieure à la limite de qualité. Cependant, ce résultat ne prouve pas que le réseau de distribution (réseau intérieur et/ou branchement public) ne comporte pas d'éléments (canalisations, soudures...) contenant du plomb. Les trihalométhanes, produits issus de la filière de traitement au chlore, sont détectés mais restent inférieurs à la norme réglementaire. . (N.M: Non mesuré).

Signé à Beauvais le 25 novembre  
2011

Pour le Directeur  
L'ingénieur d'études sanitaires

C.MORCIANO